



ÉLEVAGE INTENSIF & SOUVERAINETÉ

les limites du produire plus

SYNTHÈSE



réseau
action
climat france

La souveraineté alimentaire s'est récemment imposée comme un objectif cardinal pour les politiques agricoles françaises. Les nombreux discours mettant en avant cette notion insistent souvent sur la nécessité de produire plus, notamment pour réduire les dépendances du pays et ainsi améliorer la balance commerciale de la France.

Ce discours autour de la souveraineté est particulièrement fort concernant les filières d'élevage, dans un contexte d'augmentation des importations de viande (variable selon les filières) pour répondre à la consommation nationale, prises en étau entre une demande en augmentation et une production stable dans le cas des poulets, et une demande relativement stable mais une baisse tendancielle du cheptel dans le cas des porcs et surtout des bovins. Dès lors, la solution proposée par les pouvoirs publics et les filières semble claire : produire plus et à bas coût, pour assurer nos approvisionnements en viande française.

Pourtant, même en ne prenant en compte que ces aspects quantitatifs et indépendamment des enjeux environnementaux, les politiques agricoles visant à augmenter la production des élevages intensifs pourraient, au contraire, aggraver certains déséquilibres. In fine cela risquerait d'avoir des impacts négatifs en termes de souveraineté, au sens privilégié par les pouvoirs publics et les filières de réduction des dépendances externes.

Tout en rappelant que le terme est défini en droit international et ne peut pas être redéfini de manière unilatérale, le Réseau Action Climat a choisi dans son rapport, de traiter la notion de souveraineté alimentaire selon cette acception quantitative insistant sur

l'indépendance alimentaire afin de mettre en lumière certains enjeux et paradoxes derrière ce discours.

En effet, les productions animales intensives sont fortement dépendantes d'importations de matières et d'intrants agricoles (soja, engrais azotés) pour l'alimentation des animaux (**PARTIE 1**). De plus, elles mobilisent une grande part de la surface cultivée du pays pour nourrir les cheptels (**PARTIE 2**). Dès lors, une hausse significative de la taille du cheptel en élevage intensif entraînerait l'augmentation des besoins en alimentation animale et donc des dépendances aux importations, tout en accroissant la part de la surface cultivée française dédiée à ce secteur (**PARTIE 3**). Ce dernier point pourrait alors entraîner des concurrences d'usages pour les surfaces cultivées, pouvant affecter d'autres productions et en conséquence modifier certains équilibres de la souveraineté alimentaire et de la balance commerciale de la France.

Mais alors, quelles solutions s'offrent à nous ? Deux leviers essentiels sont clés pour la souveraineté des filières animales françaises (**PARTIE 4**) : le développement des modes d'élevage les plus durables et résilients, accordant plus d'attention à la question de l'autonomie de leurs approvisionnements, qui doit s'accompagner d'une action politique résolue sur le levier de la consommation alimentaire afin de réduire les pressions exercées sur nos ressources agricoles. Alors que les solutions apportées se concentrent en silo sur la question des volumes de production, seul un infléchissement durable de certaines dynamiques de consommation peut permettre une meilleure maîtrise de nos importations. ●

Vous avez dit souveraineté alimentaire ?

Précisément définie en droit international, la souveraineté alimentaire consacre le droit des producteurs et productrices et des citoyen-e-s de participer aux décisions qui les concernent en matière de systèmes alimentaires et agricoles. Cette définition insiste sur la dimension démocratique inhérente au concept et en

fait une condition du droit à l'alimentation. Or, dans les débats publics actuels, le terme de souveraineté alimentaire est souvent utilisé dans une conception productiviste et commerciale, basée sur une approche quantitative de la couverture des approvisionnements nationaux, renvoyant

davantage aux notions d'autonomie et d'autosuffisance alimentaire, ainsi que sur la volonté d'avoir une balance commerciale positive sur les productions agricoles. Autrement dit, il faudrait produire plus pour exporter et permettre aux Français de manger plus français. ●

1

Les élevages intensifs reposent sur des flux d'importations massifs, sources de dépendances stratégiques pour le système agricole français

→ Une dépendance aux importations pour l'alimentation des cheptels, et plus particulièrement concernant les apports en protéines.

La France importe de grandes quantités de soja, environ 3 millions de tonnes par an, dont 2,8 millions de tonnes de tourteaux (résidu solide riche en protéines, obtenu lors du traitement des graines en vue de l'extraction d'huile) en 2022¹, pour un coût avoisinant 1,5 milliard d'euros². Or, ces importations servent essentiellement à nourrir les animaux d'élevage. Si la France produit l'ensemble des céréales et fourrages à destination de ses cheptels, elle est fortement déficitaire sur les matières riches en protéines qui leur sont distribuées.

Au total, la France importe 95 % du soja qui sert à nourrir ses animaux d'élevage. La production française de soja est en effet largement insuffisante par rapport aux besoins en alimentation animale. Pour couvrir les besoins en tourteaux³ uniquement, sans compter les autres usages (alimentation humaine, ou animale directement sous forme de fèves par exemple), elle devrait être multipliée par 8,5. Bien que

moins élevés que pour le soja, les taux d'importation sont également significatifs pour les autres tourteaux protéinés à destination des animaux (tournesol et colza). Autrement dit, les élevages intensifs français reposent sur une part de cultures importées pour leur alimentation.

95%
du soja
utilisé pour
l'alimentation des
élevages français
est importé

La notion d'élevage intensif renvoie aux élevages présentant une densité et un nombre d'animaux importants, un fort recours aux intrants de synthèse, un faible voire pas d'accès à l'extérieur dans une optique de maximiser la production rapportée à la surface. La dépendance au soja importé est liée à la recherche de productivité maximale par animal à l'œuvre dans ces filières où la concurrence internationale est forte. Cette logique conduit à calculer des rations riches en protéines et à privilégier le soja importé pour y répondre du fait de son coût relativement faible.

Une dépendance critique des élevages français à l'égard du soja importé. **Les principaux consommateurs de soja sont l'élevage de volailles et de bovins laitiers**, avec respectivement 40 % et 36 % des tourteaux de soja consommés⁴. La production de poulet standard est la plus dépendante. Du fait de ses qualités nutritionnelles parfaitement adaptées au développement de ces animaux, et des choix techniques et génétiques qui en ont découlé pour favoriser leur croissance ultra rapide, le recours massif au soja est devenu indispensable.

Par ailleurs, le recours aux acides aminés de synthèse s'est développé et devrait continuer à croître pour compléter l'alimentation des élevages intensifs. Leur utilisation a d'ailleurs contribué à la réduction d'une partie de la dépendance au soja importé, en réduisant fortement sa consommation dans la filière porcine.

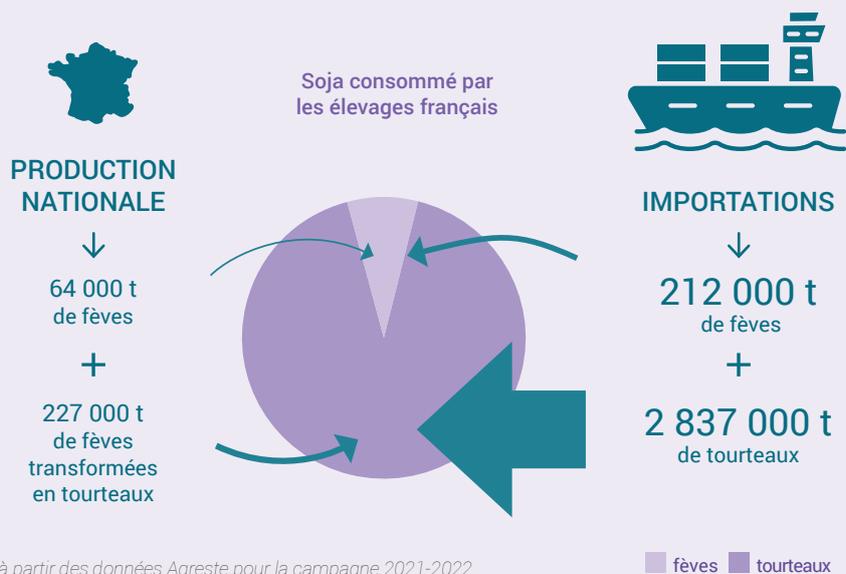
¹ Bilan d'approvisionnement agroalimentaire 2022-2023, Agreste, 2024.

² Données FAOStat

³ Un tourteau est un résidu solide riche en protéines, obtenu lors du traitement des graines d'oléagineux en vue de l'extraction d'huile, très utilisé dans l'alimentation du bétail.

⁴ Flux de matières premières en alimentation animale, GIS-Elevage, 2017-2020.

Dépendance aux importations pour l'approvisionnement du soja consommé par les élevages français • 2021



Cependant, la réduction de la dépendance extérieure protéique permise est à relativiser. Elle repose en grande partie sur des substitutions sur le type de tourteau utilisé (du soja vers le colza et le tournesol), dont une part croissante est importée, et sur **le recours aux acides aminés de synthèse dont la production est quasi intégralement assurée par des acteurs non européens, principalement chinois**, et donc également importés. ●



→ **La production animale intensive suppose un usage important d'engrais azotés participant fortement à la dépendance aux importations d'engrais et de gaz du pays.**

La dépendance aux importations d'engrais de synthèse est un frein important à la souveraineté alimentaire du pays, puisque 80 % de sa consommation est importée⁵ et ceux produits sur le territoire le sont à partir de gaz importé. Or, de par leur utilisation massive dans les cultures dédiés à l'alimentation des animaux, **l'élevage intensif constitue l'une des principales sources de consommation d'engrais azotés de synthèse.** ●



⁵ Évaluation de la souveraineté agricole et alimentaire de la France, Gouvernement français, 2024.

→ Ces dépendances sont une source de fragilité pour la souveraineté alimentaire française.

Ces importations dont dépend le secteur de l'élevage intensif proviennent très majoritairement de pays tiers situés hors de l'Union européenne, que ce soit d'Amérique latine pour le soja, ou de pays tels que la Russie, la Biélorussie, l'Égypte ou encore l'Algérie pour les engrais de synthèse. Au vu de leur importance et de leur caractère critique, ces dépendances sont stratégiques. Au-delà des chiffres d'indicateurs de bilan, elles sont sources de réelles fragilités, dans un environnement géopolitique international qui se tend. Le déclenchement de la guerre en Ukraine a ainsi rappelé que des événements externes pouvaient avoir un impact considérable, notamment sur les flux importés disponibles et sur le prix de ces importations, provoquant un choc d'approvisionnement sur les engrais et les matières disponibles pour l'alimentation animale. La mise en place d'un plan d'urgence s'est alors révélée nécessaire pour permettre aux éleveurs de faire face à la hausse brutale des prix de l'alimentation animale, tandis que plusieurs pays européens ont dû abattre une partie de leur cheptel faute d'approvisionnement suffisant. **Ces événements ont remis en lumière la nécessité de réduire les dépendances et d'accroître l'autonomie des filières animales**, afin de renforcer la souveraineté de l'élevage français. ●



2

La production animale exerce une emprise importante sur la surface arable du pays

→ Une part non négligeable des cultures du pays servent à nourrir les animaux d'élevage.

Le Réseau Action Climat estime que 44 % des terres cultivées le sont pour nourrir les élevages français. L'estimation réalisée se base sur les données Agreste pour l'année 2022 concernant la quantité de chaque culture utilisée en alimentation animale rapportée aux rendements moyens constatés et à la superficie cultivée totale de chaque culture. Elle se concentre sur les terres cultivées et n'inclut pas les surfaces toujours en herbe et de prairies permanentes. Cela représente environ 7,6 millions d'hectares de terres cultivées répartis en deux grandes catégories : des grandes cultures (majoritairement des céréales, puis des oléagineux et des protéagineux) pour la production de concentrés et des surfaces produisant des fourrages (dont une moitié de prairies temporaires et artificielles, et une part importante de maïs fourrage). **Cette surface correspond à l'équivalent de 12 départements** en moyenne. L'essentiel des besoins calorifiques (en énergie) des cheptels sont ainsi produits sur le territoire, bien que complétés par des importations en matières végétales riches en protéine pour les apports protéiques.

Les céréales représentent la première surface cultivée en France. La moitié de cette production est exportée et l'autre moitié utilisée sur le territoire. **Concernant les utilisations intérieures, l'alimentation animale est le principal secteur consommateur de céréales** (57 % des céréales produites à destination du territoire français). ●

Part des surfaces cultivées françaises attribuables à l'alimentation animale

Type de culture	Superficie totale (Mha)	Part de la production attribuable à l'alimentation des élevages français	Superficie attribuable à l'alimentation des élevages français (Mha)
Grandes cultures			
Céréales	9	30,5%	2,8
Oléagineux	1,9	22,4%	0,53
<i>dont tourteaux</i>		15,9%	0,32
Protéagineux	0,4	53,6%	0,15
Autres cultures	1,4	0%	0
Fourrages			
Prairies temporaires et artificielles	2,4	100%	2,4
Fourrages annuels (maïs fourragers et autres fourrages)	1,7	100%	1,7
Total	17	44,3%	7,6

Données des deux premières colonnes issues du bilan d'approvisionnement agroalimentaire Agreste 2022-2023 pour les grandes cultures et données issue de la Statistique agricole annuelle 2022 pour les fourrages)

→ Cette part est encore plus importante en prenant en compte les surfaces mobilisées pour cultiver les produits importés destinés à nourrir les cheptels.

Par ailleurs, les dépendances aux importations précédemment évoquées mobilisent une surface cultivée importante hors de France, de l'ordre de 1,1 million d'hectares uniquement pour le soja. Ces surfaces sont aujourd'hui délocalisées, mais sont à prendre en compte dans la visualisation de l'empreinte surfacique de la production animale française. **En comptant ces surfaces importées, la surface nécessaire aux cultures à destination des élevages français dépasse les 50% de la surface cultivée totale.** ●

44%
des terres
cultivées
françaises
servent à nourrir
les élevages
français

Au niveau européen

Cette situation est encore plus préoccupante au niveau européen, puisque l'Union européenne est en déficit marqué, de l'ordre de 65%, concernant son approvisionnement en matière végétale riches en protéines, ainsi qu'en déficit calorique net pour ses élevages. Concrètement, cela signifie qu'outre des tourteaux riches en

protéines, l'Union européenne est également importatrice nette de céréales pour nourrir ses cheptels, contrairement à la France.

Certes, la situation française est meilleure, mais, cela signifie aussi qu'en l'état la France ne peut compter sur ses voisins pour réduire ses dépendances à l'égard de pays tiers entretenues par ses élevages intensifs. Cela invite

également à remettre en cause le discours prônant l'agrandissement et l'industrialisation de nos productions animales pour nous rapprocher des pratiques de nos voisins, alors même que ce modèle de production intensive va à l'encontre de la réduction des dépendances aux importations de l'élevage français pour ses approvisionnements. ●

3

Dès lors, vouloir plus d'élevage intensif au nom de la souveraineté alimentaire revient à faire fausse route

L'augmentation de la production est essentiellement envisagée par les pouvoirs publics pour la filière volaille, et plus particulièrement de poulet. Pour les filières bovines et porcines, qui font par ailleurs face à une intensification croissante, c'est plutôt l'enrayement de la baisse du cheptel qui est visé.

→ Cela aurait pour conséquence d'augmenter les importations pour nourrir les cheptels et accentuerait le déficit protéique des élevages intensifs français.

Une augmentation importante de la production animale intensive, de poulets notamment, impliquerait d'augmenter le nombre d'animaux élevés générant une demande supplémentaire de soja, que la production nationale ne serait pas en mesure de couvrir. **Sous couvert de souveraineté, cela aurait pour conséquence d'augmenter les importations de soja pour l'approvisionnement des élevages intensifs, et ainsi d'accroître la dépendance aux importations déjà forte,** pour le secteur avicole en particulier. L'autonomie protéique⁶ des élevages français, érigé comme un objectif

⁶ La capacité d'un territoire à répondre aux besoins alimentaires en protéines de ses élevages. Le Plan protéines végétales vise notamment à renforcer la production de matières végétales riches en protéines à destination des élevages.

de souveraineté des politiques agricoles, deviendrait encore plus difficilement atteignable.

En outre, **cela pose la question de la capacité de la France à accroître ses approvisionnements de soja alors que la demande mondiale est en forte hausse** (la Chine représente 60 % des importations mondiales), et à quel coût. ●

→ **Cela mobiliserait une part plus importante de la surface cultivée française pour l'élevage, potentiellement en concurrence avec d'autres productions stratégiques.**

À **taux d'auto-approvisionnement constant, cela demanderait d'accroître la part des surfaces cultivées dédiées à l'alimentation animale**, en céréales notamment, sans quoi ces ressources devraient être importées. Or, la surface arable du pays n'est pas infinie. Cette extension se ferait nécessairement au détriment d'autres usages, et donc potentiellement en concurrence avec d'autres productions agricoles clés en termes :

- **d'autosuffisance alimentaire**, dans un contexte où une part des approvisionnements de la population française est déjà actuellement importée (fruits et légumes, légumineuses) ;
- **de balance commerciale**, alors qu'une grande part de la surface cultivée est dédiée à l'export de céréales ;
- **et en prenant en compte la hausse de demande en biomasse agricole** pour des usages non alimentaires mais jugés stratégiques. ●



→ **Ce choix poserait une équation insoluble.**

Enfin, la question de la hausse de la production animale intensive révèle des tensions qui s'avèrent irréciliables. **Il n'est pas possible pour le pays d'avoir une agriculture à la fois fortement tournée vers l'exportation de céréales et d'augmenter massivement la production intensive de produits animaux, tout en prônant la souveraineté et l'autonomie des filières**, notamment concernant l'approvisionnement en alimentation animale. **Cette situation nécessite un arbitrage politique clair et cohérent.** Et ce d'autant plus que les événements climatiques extrêmes qui se multiplient affectent fortement les rendements des grandes cultures, suggérant un besoin d'augmentation des surfaces nécessaires pour produire un niveau de production constant, générant ainsi une pression supplémentaire sur les surfaces disponibles. ●



4

L'enjeu de la souveraineté des filières animales passe par le développement des élevages durables et résilients de concert avec l'évolution de la consommation alimentaire

→ Les élevages durables et résilients sont clés pour la souveraineté alimentaire.

Par leurs pratiques et leurs cahiers des charges, les élevages durables, dont les élevages biologiques, portent une attention plus forte à leur autonomie, concernant l'alimentation de leurs animaux notamment, et à leur ancrage territorial. Les élevages biologiques ne participent pas à la dépendance aux importations d'engrais de synthèse puisque leur utilisation est proscrite. Les productions animales les plus intensives sont massivement dépendantes des importations, de soja notamment, en raison des choix techniques opérés et de l'absence de prise en compte de la capacité productive du territoire sur lequel elles s'insèrent. Au contraire, les formes d'élevages durables font des choix de production plus résilients et ainsi plus à même de garantir notre souveraineté alimentaire, face aux chocs climatiques ou aux variations brutales des cours internationaux notamment. Ces formes d'élevages plus durables et autonomes doivent donc être soutenues et développées, alors qu'elles ont au contraire tendance à reculer. ●

→ L'enjeu de souveraineté implique de ne pas se limiter à agir sur la production, mais également sur le levier de la consommation qui se révèle incontournable.

La hausse des importations de viande ne provient pas tant d'une crise de la production, mais plutôt d'une forte évolution de la consommation durant les vingt dernières années, d'une part au profit de la viande de poulet, et d'autre part de produits transformés et davantage consommés en restauration hors domicile. Ces évolutions génèrent un appel d'air pour les importations car les industriels, qui fabriquent les produits transformés et le secteur de la restauration hors domicile s'approvisionnent davantage à partir de produits importés pour des raisons économiques. L'offre alimentaire proposée par ces acteurs se concentre sur certains produits (filets de poulet découpés, viande hachée bovine, charcuterie), ce qui génère une inadéquation entre la production et la consommation et est source de flux croisés (imports de ces produits et exports de morceaux produits mais non consommés).

Dès lors, l'enjeu de souveraineté alimentaire ne se résume pas à une question de production.

Il pose aussi la question de l'adéquation de la consommation avec les ressources du pays, et demande qu'un cap politique clair soit défini, en faveur de la réduction de la consommation de viande, tout en favorisant celle de viande de qualité (viande biologique, Label rouge, etc.) et produite en France.

Cela passe par la mise en place de politiques alimentaires volontaristes portant sur le levier de la consommation et les acteurs qui la structurent :

- grande distribution ;
- industriels ;
- restauration commerciale.

Ces politiques doivent notamment avoir pour but de limiter la commercialisation de viande importée et d'orienter la consommation vers des viandes de qualité et produites en France, d'améliorer l'information du consommateur et accompagner le rééquilibrage de l'assiette vers une diminution de la consommation de viande, tout en améliorant le revenu des éleveurs et les accompagnant dans l'adoption de pratiques d'élevage durables. ●

Le Réseau Action Climat, fédération de 37 associations nationales et locales, lutte contre les causes des changements climatiques, de l'échelle internationale à l'échelle locale. Il est le représentant français du Climate Action Network International, réseau mondial de plus de 1900 ONG. Il couvre l'ensemble des secteurs responsables du dérèglement climatique: les transports, la production d'énergie, l'agriculture et l'alimentation, l'habitat, et travaille à l'élaboration de mesures alternatives et ambitieuses pour lutter contre les changements climatiques et ses impacts.

Le Réseau Action Climat fédère les associations impliquées dans la lutte contre le changement climatique :

